

Département de Meurthe et
Moselle

VILLE DE POMPEY

Délibérations du Conseil
Municipal

Séance du 6 octobre 2025

Au cours de la séance du conseil municipal en date du 29 septembre 2025, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la mise en discussion d'une délibération relative au versement d'une subvention complémentaire à l'Ecole de Musique de Pompey, le Conseil Municipal, conformément à la loi, a de nouveau été convoqué le lundi 6 octobre 2025 à 18h30 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent TROGRIC, maire, après convocation légale adressée le 2 octobre 2025. Le conseil peut délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Délibérations examinées :

N° 2025/073 - Subvention complémentaire Ecole de Musique de Pompey -
Approuvée

Pompey, 8 octobre 2025

le Maire,



Laurent TROGRIC

